

**Merci de votre engagement et de votre soutien
pour l'insertion professionnelle
des jeunes en échec scolaire
et d'adultes handicapés.**



La Fondation de l'Armée du Salut
60, rue des Frères-Flavien - 75976 Paris cedex 20



**Votre taxe d'apprentissage,
un tremplin pour leur avenir !**





DEPUIS PLUS DE 130 ANS, L'ARMÉE DU SALUT LUTTE CONTRE TOUTES LES EXCLUSIONS

C'est en Angleterre que le Pasteur William Booth crée en 1865 "la Mission Chrétienne de l'Est Londonien", qui allait devenir en 1878, l'Armée du Salut.

Sa volonté : aider matériellement et spirituellement les femmes et les hommes réduits à la misère pendant la révolution industrielle.

En 1881, l'Armée du Salut engage son action en France. Elle est reconnue d'utilité publique dès 1931.

Aujourd'hui, la Fondation de l'Armée du Salut s'attache à secourir, accompagner, reconstruire les personnes fragilisées par l'exclusion sociale, la dépendance ou le handicap.

LES GRANDS CHIFFRES DE LA FONDATION

3 800 000
repas servis



1 770 000
journées d'hébergement

8 000
personnes accueillies
chaque jour



3 400
bénévoles

2 125
salariés



Plus de 170
établissements et services

3 ÉTABLISSEMENTS

pour aider les plus fragiles à construire leur avenir

Les 3 établissements de l'Armée du Salut qui vous sont présentés dans cette brochure s'adressent à des publics fragilisés : des enfants et des jeunes en difficulté ainsi que des personnes en situation de handicap. **En leur versant votre taxe d'apprentissage vous permettez à ces enfants et adultes plus vulnérables que d'autres, de se former pour exercer un métier afin de vivre dignement.**

3 PROPOSITIONS D'AFFECTATION

Nous disposons de trois établissements auxquels vous pouvez verser votre taxe d'apprentissage. À vous de choisir quel sens vous souhaitez lui donner !

VILLA BLANCHE PEYRON, NÎMES

Aider des enfants et des adolescents à se construire en développant leurs capacités.

PUBLIC

45 enfants et adolescents dont la moyenne d'âge est de 15 ans

ÉQUIPE

23 encadrants
DIRECTRICE
Sabine Hermann

ADRESSE POSTALE

Villa Blanche Peyron
122, Impasse du docteur Calmette,
30000 Nîmes
Tél. : 04.66.04.99.40
Numéro UAI : 0301052F



PUBLIC

100 jeunes de 6 à 20 ans dont 48 en niveau collège

ÉQUIPE

58 encadrants
DIRECTEUR
Daniel Defossez

ADRESSE POSTALE

Institut Nazareth
13, rue de Nazareth,
34093 Montpellier, Cedex 5
Tél. : 04.99.58.21.21
Numéro UAI : 0341726S

INSTITUT NAZARETH, MONTPELLIER

Une action conjuguée autour de l'éducatif, du pédagogique et du soin pour des jeunes de 6 à 20 ans.

DOMAINE DU CHÂTEAU D'AUVILLIERS, ARTENAY

Permettre aux personnes présentant des déficiences intellectuelles de travailler et de se former.

PUBLIC

92 personnes

ÉQUIPE

27 encadrants
DIRECTEUR
Onesphore Muhire

ADRESSE POSTALE

Domaine d'Auvilliers
Château d'Auvilliers
45410 Artenay
Tél. : 02.38.80.00.14
Numéro UAI : 045035XX



LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 8 QUESTIONS

Comment est-elle calculée ?

Le montant de la taxe d'apprentissage est un pourcentage de la masse salariale de l'année écoulée, 0,68 % dans la majorité des cas.

Que finance-t-elle ?

La somme que vous versez contribue à financer des formations technologiques et professionnelles.

Comment la verser ?

Le paiement doit être adressé avant le 1^{er} mars 2018, par l'intermédiaire d'un organisme collecteur.

Celui-ci vous envoie un formulaire de versement où il sera demandé de préciser le numéro UAI* de l'établissement :

- Villa Banche Peyron, à **Nîmes** : 0301052F
- Institut Nazareth, à **Montpellier** : 0341726S
- Domaine d'Auvilliers, à **Artenay** : 045035XK

À qui la verser ?

Si aucun bénéficiaire n'est précisé, alors votre taxe alimente un fond commun, reversé à des CFA (Centre de Formation pour Adultes), à des établissements de formation initiale et aux régions. Il s'agit du **seul impôt dont vous pouvez choisir le bénéficiaire**. Autant en profiter !

Pourquoi est-il important de choisir le bénéficiaire ?

Vous savez exactement comment sera utilisé votre argent. C'est une manière de créer du lien entre votre entreprise et un établissement d'enseignement, de soutenir des actions précises et identifiées, de donner du sens à ce versement.

Comment être certain que votre taxe nous sera versée ?

Afin de verser tout ou partie de votre taxe à l'un de nos établissements, il suffit de le préciser dans votre formulaire : « Fondation de l'Armée du Salut ».

Merci de préciser le nom de l'établissement que vous souhaitez soutenir, la Villa Blanche Peyron et/ou l'Institut Nazareth et/ou le Domaine d'Auvilliers.

À quelle catégorie de formation appartient la Fondation de l'Armée du Salut ?

Les formations dispensées par les 3 établissements de la Fondation entrent dans la catégorie A pour les niveaux de formation des niveaux III, IV, V.

Pourquoi choisir la Fondation de l'Armée du Salut ?

Nous verser votre taxe d'apprentissage représente un acte fort, un acte d'engagement en faveur d'une mission humaniste et solidaire.

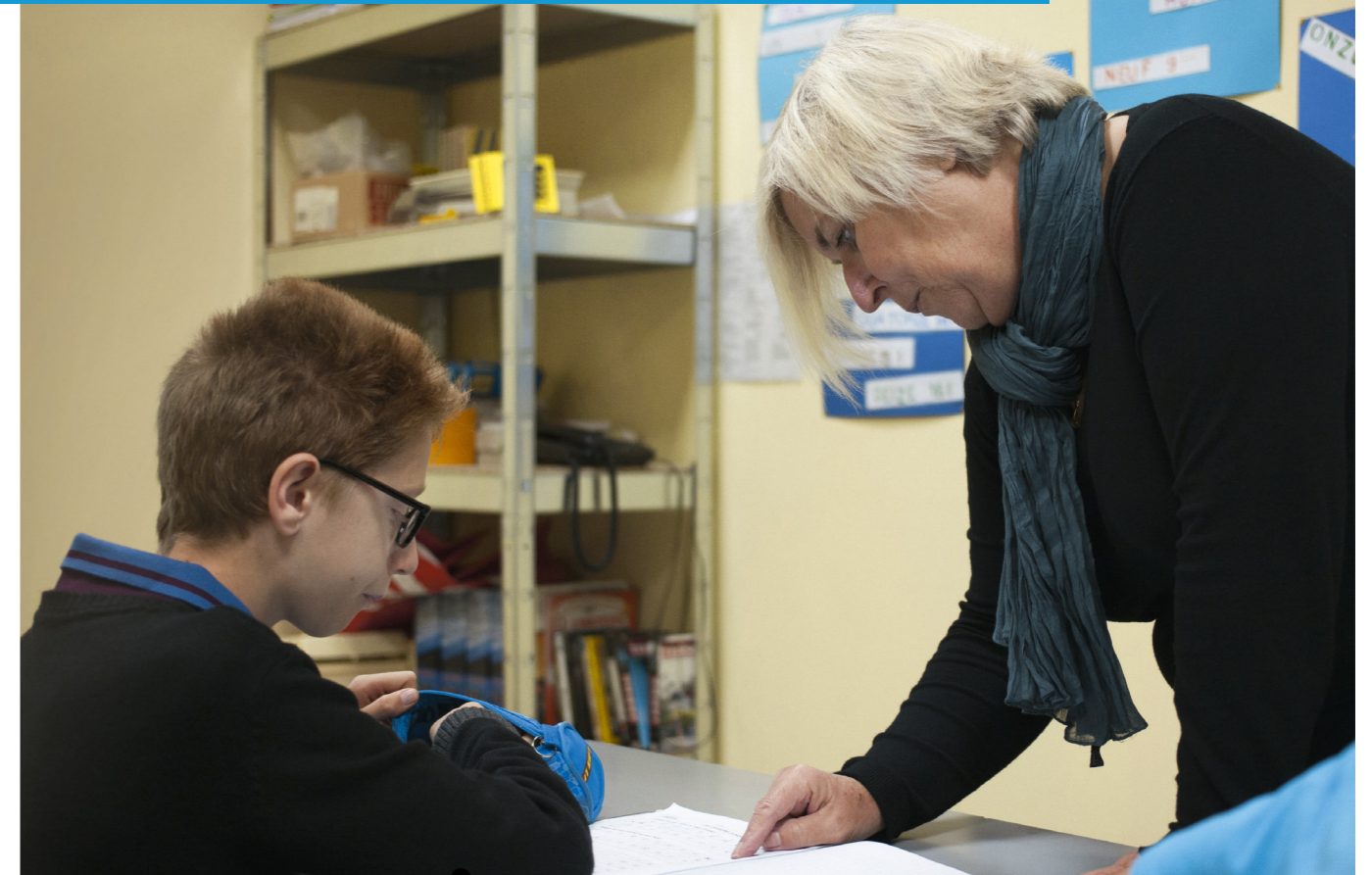
Concrètement, cet argent **servira à acheter du matériel pédagogique, à équiper des ateliers, à enrichir la mission éducative** de la Villa Blanche Peyron, de l'Institut Nazareth et du Domaine d'Auvilliers.

Afin d'aider nos équipes dans leur mission auprès des jeunes fragilisés et des personnes handicapées, merci d'attribuer votre taxe professionnelle à la Fondation de l'Armée du Salut.

contact pour toute question
Jerôme Delaunay
01 43 62 25 85
jdelaunay@armeedusalut.fr

*UAI : Unité Administrative Immatriculée

CHOISISSEZ LA FINALITÉ DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE POUR LUI DONNER TOUTE SA VALEUR !



Chaque année, des dirigeants choisissent de verser leur taxe d'apprentissage à l'un des établissements de la Fondation de l'Armée du Salut. En décidant de la finalité de cet impôt, ils soutiennent des projets très concrets pour encourager l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et des jeunes fragilisés, comme en témoigne Monsieur Orsini aujourd'hui.

“ Lorsque j'ai visité l'Institut Nazareth la première fois, j'ai eu une révélation en découvrant la dureté et la beauté du travail réalisé. J'ai donc voulu le soutenir. **Verser ma taxe d'apprentissage à l'Institut est une façon de mettre du sens dans mon impôt.** Il sert à équiper des ateliers où des jeunes découvrent des métiers dans des conditions professionnelles. Ils ont aussi accès à l'apprentissage et sont accompagnés pour se construire le meilleur avenir possible. Lorsque l'on a la chance de collaborer avec des établissements comme celui-ci, on sait exactement à quoi l'argent est utilisé. **On voit comment sa taxe d'apprentissage crée de la valeur pour faire remonter dans le train de la vie ceux qui en sont descendus involontairement.** ”

Monsieur Orsini,
dirigeant de Qualipôle.



VILLA BLANCHE PEYRON, NÎMES

Aider des enfants et des adolescents
à se construire en développant leurs capacités.



La Villa Blanche Peyron - Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP) – accueille des enfants souffrant de troubles du comportement qui perturbent, parfois gravement, leurs relations avec les autres et leur scolarité.

Pourtant, ces jeunes ont les capacités intellectuelles nécessaires à une scolarité !

Pour apprendre à vivre en collectivité, à développer leurs potentiels et acquérir des connaissances scolaires et préprofessionnelles, ils peuvent compter sur une équipe pluridisciplinaire.

Enseignants, éducateurs spécialisés, psychomotricien, psychologues, pédopsychiatre, ergothérapeute, conseillère en insertion professionnelle, éducateur technique, **aident chaque élève à établir un projet personnalisé dans le but de réintégrer le système scolaire classique ou de suivre une formation professionnelle.**

LES FORMATIONS PROPOSÉES :

- Une unité d'enseignement général, adaptée aux difficultés des jeunes
- Passage du CFG (Certificat de Formation Générale)
- Apprentissage préprofessionnel avec ateliers proposés à tous :
 - mécanique,
 - jardins et espaces verts : coupe, entretien, plantation
 - entretien et maintenance des bâtiments
 - restauration d'objets divers
 - cuisine
 - restauration et création de meubles
 - initiation aux métiers du bâtiment
 - ébénisterie

DE BELLES RÉUSSITES

GRÂCE AUX VERSEMENTS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2017

- Achat d'équipements pour les ateliers d'entretien espaces verts et mécanique
- Rénovation d'un atelier extérieur pour travailler l'entretien de mobylettes ou la réfection de gros meubles
- Achats réguliers de tenues de travail pour les ateliers et les stages

“ Nous avons lancé cette année un **projet de formation au sein d'un magasin de bricolage**. Il s'adresse aux jeunes qui ne sont pas encore prêts à faire des stages en entreprise. Là, ils sont encadrés, protégés. C'est une solution intermédiaire très intéressante pour des jeunes angoissés à l'idée de rejoindre le monde de l'entreprise. **Et nous avons pu la mettre en place grâce à la taxe d'apprentissage !** L'un des jeunes qui en a bénéficié a fait d'énormes progrès et pourra peut-être même commencer un contrat d'apprentissage plus tôt que prévu. ”

Véronique Saint-Jean,
conseillère en insertion professionnelle à la Villa Blanche Peyron



EN 2018

- Poursuite de la formation initiée à la rentrée 2017 en partenariat avec une grande enseigne de bricolage pour : découvrir le milieu du travail, acquérir des compétences professionnelles de base et des compétences métier en logistique, en mécanique et en mise en rayon.
- Formation cette année encore d'une vingtaine de jeunes dans le cadre d'un atelier par groupes de 2 ou 3 pour les accompagner au mieux dans la découverte d'activités manuelles et techniques.

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE EST INDISPENSABLE À NOS PROJETS !



“ La formation est un enjeu capital pour tous les jeunes. Elle l'est d'autant plus pour ceux accueillis dans notre institution, se trouvant passagèrement inscrits dans un processus handicapant compte tenu de leurs difficultés d'apprentissage et de développement. **Cette situation n'est pas une fatalité, elle est réversible.** Votre soutien outre sa dimension financière, témoigne d'un engagement éthique envers ces jeunes les plus vulnérables. **Par le versement de votre taxe d'apprentissage, vous contribuez à préparer leur avenir ! ”**

Sabine Hermann
directrice de la Villa Blanche Peyron



INSTITUT NAZARETH, MONTPELLIER

Une action conjuguée autour de l'éducatif, du pédagogique et du soin pour des jeunes de six à vingt ans.



Les enfants et les jeunes accueillis à l'Institut Nazareth rencontrent des troubles cognitifs et relationnels, de grosses difficultés de concentration et d'apprentissage.

Pendant parfois des années, le système scolaire les a considérés comme des perturbateurs alors que **leurs troubles relèvent de processus handicapants et non d'une question d'éducation.**

À l'ITEP, ils alternent séances de soin, cours d'enseignement général et ateliers. Ils y restent entre un et cinq ans, le temps pour nos équipes de les aider **à reprendre confiance en leurs capacités, à acquérir de nouveaux « savoir-être » et savoir-faire** pour favoriser leur insertion scolaire et professionnelle. Ainsi, ils envisagent l'avenir plus sereinement.

LES FORMATIONS PROPOSÉES :

- Section d'éducation générale et professionnelle
- Passage du CFG (Certificat de Formation Générale)
- Un apprentissage préprofessionnel avec ateliers proposés à tous :
 - réparation de cycles
 - entretien d'espaces verts
 - découverte des métiers du bâtiment
 - remise en état de matériels et d'outils électriques
 - cuisine
 - aménagement
 - travail du cuir
 - formation aux premiers secours

DE BELLES RÉUSSITES

GRÂCE AUX VERSEMENTS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2017

- Achat de matériel informatique (ordinateurs et tablettes) pour les jeunes souffrant de dyspraxie et de dyslexie
- Équipement de l'unité d'accueil de jour pour des jeunes en situation de rupture dans les apprentissages
- Achat de matériel électroportatif pour l'atelier « second œuvre de bâtiment »

“ La taxe d'apprentissage est un plus énorme ! Elle a par exemple permis le réaménagement et l'équipement de l'unité d'accueil de jour, ce qui améliore notre travail avec les jeunes qui sont en crise car ils ont du mal à gérer les difficultés scolaires. Nous pouvons leur proposer des ateliers qui ont pour but de les revaloriser. Ils travaillent le bois, le fer... **et comprennent qu'ils sont capables de réaliser quelque chose de bien, ainsi ils ont plus de facilités à accepter l'échec, les difficultés,** pour accéder ensuite à l'apprentissage. ”

Pierre Moreau,
éducateur spécialisé à l'Institut Nazareth



EN 2018

- Renouvellement du serveur informatique du collège
- Achat de logiciels et tablettes numériques pour les évaluations psychotechniques des jeunes accueillis
- Poursuite de l'équipement de la plateforme multisport avec l'installation de l'éclairage
- Achat de fournitures et d'outils pour les ateliers techniques

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE EST INDISPENSABLE À NOS PROJETS !



“ Nous accueillons des enfants et des jeunes fragilisés. Par une action conjuguée autour de professionnels spécialisés et un plateau technique interdisciplinaire, de formations, de soins et d'éducation nous leur permettons d'envisager l'avenir social et professionnel avec des capacités plus étendues. **Le soutien des entreprises est nécessaire à ces jeunes qui ne pourront s'insérer professionnellement qu'en bénéficiant de moyens adaptés à leurs besoins.** ”

Daniel Defossez,
directeur de l'Institut Nazareth



— DOMAINE DU CHÂTEAU D'AUVILLIERS, — ARTENAY

Permettre aux personnes présentant des déficiences intellectuelles de travailler et de se former.



Le Domaine du Château d'Auvilliers est un vaste complexe médico-social qui comprend notamment un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail). Son but ? **Faciliter l'insertion professionnelle, l'épanouissement et l'autonomie des personnes présentant des déficiences intellectuelles.** Elles y suivent des formations et participent à des ateliers professionnels encadrés par des éducateurs techniques.

Chacune construit un projet personnalisé en fonction de ses aspirations et de ses compétences, et peut bénéficier d'un soutien professionnel, y compris pour l'apprentissage de la lecture et du calcul.

Le Domaine du Château d'Auvilliers représente aujourd'hui une véritable plateforme de services du secteur nord d'Orléans pour personnes handicapées.

LES FORMATIONS PROPOSÉES :

- Floriculture
- Espaces verts
- Sous-traitance, maintenance et hygiène des locaux
- Bâtiment (entretien général et peinture)
- Cuisine collective
- Détachement en entreprise

Le Domaine du Château d'Auvilliers propose ses services aux particuliers, entreprises et collectivités dans ces secteurs très variés.

DE BELLES RÉUSSITES

GRÂCE AUX VERSEMENTS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2017

- Achat de matériel informatique (rétroprojecteur, tableau numérique pour les apprentissages) notamment pour la salle de cours
- Achat de matériel d'apprentissage de la vente pour l'atelier floriculture (mobilier d'exposition des produits)
- Formation d'une partie des travailleurs handicapés en espaces verts (réalisation de terrasses en bois)

“ Nous avons les mêmes exigences que n'importe quelle entreprise en termes de délais et de qualité et nos travailleurs doivent être capables d'utiliser les mêmes outils que les autres. Alors que le secteur industriel s'est beaucoup informatisé par exemple, **l'achat de matériel informatique permet aux personnes handicapées de développer leurs compétences, de se former aux logiciels de gestion des bons de livraison, de stockage...** elles peuvent ainsi, à termes, rejoindre le milieu du travail ordinaire ou être détachées au sein d'entreprises. ”

Laurent Noury,
chef de service du Domaine du Château d'Auvilliers



EN 2018

- Formation sur l'utilisation des différents outils et machines utilisés par les travailleurs en situation de handicap avec mise en place notamment d'une formation Montage, échafaudage, travail en hauteur.
- Achat de matériel de formation
- Entretien des salles de formation

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE EST INDISPENSABLE À NOS PROJETS !



“ Grâce au versement de la taxe d'apprentissage, nous achetons du matériel que nous ne pourrions acquérir autrement. Ces achats importants nous permettent de maintenir à niveau la formation des travailleurs handicapés sur du matériel plus performant, proche de celui utilisé en entreprise. La taxe d'apprentissage participe à la réalisation de notre objectif : développer l'autonomie professionnelle, au maximum des capacités de la personne et selon ses souhaits. **Sans cela, ces personnes se retrouveraient en marge !** ”

Jean Laverdure,
directeur adjoint en charge de l'ESAT